

Rapport P-319 A de la commission des pétitions chargée
d'examiner la pétition P-319 du 25 mars 2014 intitulée:
«Pour une visibilité de la rue de la Tour-de-Boël,
porte de la Vieille-Ville!»

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 20 janvier 2016)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-319
au Conseil administratif.